

UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI

Ministère de l'Agriculture



COOPERATION MALI-ALLEMAGNE-CANADA

IPRODI/Programme Mali-Nord - Irrigation de Proximité dans le Delta Intérieur -

SOMMAIRE du Rapport final sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de REAGIR
(Financement BMZ 2020 61 588 et BMZ 2013 67 382)



Mai 2017



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

KFW

1 Principaux éléments du Projet

- (1) Le Projet IPRODI/ Programme Mali-Nord rentre dans le cadre des Projets IPRO qui constituent un programme d'appui au Programme National d'Irrigation de Proximité (PNIP) du Ministère de l'Agriculture.
- (2) Le présent rapport décrit l'avancement des activités et résultats y compris l'état d'utilisation du Fonds de Disposition du Projet du début du projet en janvier 2015 jusqu'à fin mars 2017 (fin du contrat de l'Ingénieur-Conseil pour cette phase).

1.1 Contexte

- (3) Le Programme Mali-Nord a été créé pour stabiliser la situation socio-économique après la rébellion tamasheq de 1994 à l'Ouest de Tombouctou. En se basant sur le savoir local, le Programme a toujours été considéré comme un moteur de développement dans le Delta intérieur au Mali. Ainsi, le Programme a contribué au retour des réfugiés et a participé au rétablissement de la paix dans toute la région.
- (4) À partir de 1997, le Programme s'est peu à peu transformé en un programme d'irrigation à petite échelle à l'aide de pompes à moteur qui tirent l'eau uniquement du fleuve Niger ou de ses bras.
- (5) Dès le début du Programme en 1997, le Programme a aménagé 22.837 hectares de PIV et 60.147 hectares de mares, auxquels s'ajoutent des aménagements réalisés par l'Etat, certains partenaires et des privés dans la zone d'intervention. La production de la zone représente environ 10% de la production nationale.
- (6) La production de l'année 2016 est de 141.460 tonnes de paddy, soit 98.923 tonnes de riz marchand, soit une couverture des besoins de la zone de 180 kg par personne par an alors que la norme est de 108 kg par personne par an, le reliquat sert à approvisionner les zones déficitaires soit à l'intérieur de la région, soit à l'extérieur.
- (7) Dans ce sens le Programme constitue un élément clé pour atteindre les objectifs d'une amélioration des conditions de vie, d'une augmentation des revenus agricoles, de la promotion de l'emploi, de la promotion des femmes, de la sécurisation alimentaire et de la lutte contre les effets du changement climatique au Nord du Mali.
- (8) Une approche indispensable pour la réussite du Projet est l'appropriation (droit de propriété) par la population. Les périmètres irrigués villageois (PIV) et mares sont la propriété des bénéficiaires, y compris les motopompes (contribution financière) et qui en assurent la continuité de l'exploitation et la pérennité.
- (9) Autre approche clé est la valorisation du savoir local. Dans cette optique l'essentiel des travaux est fait par la population elle-même (HIMO). Ils sont faits de façon à ce que les populations en assurent l'entretien.
- (10) La gestion des conflits à travers l'implication des notables et autorités coutumières au Nord du Mali est la base pour le règlement amiable (en matière foncière, les décisions de justice sont inopérantes).
- (11) Les exploitants ont bien maîtrisé la technique d'irrigation par pompage et ils sont formés à l'entretien et à la réparation des moteurs.
- (12) Les autres systèmes de pompage ne sont pas adaptés aux aménagements rizicoles, mais plutôt à des petites exploitations de type maraîchage. Le coût d'investissement est extrêmement élevé et exclut d'office une participation significative des exploitants.

- (13) La spéculation principale résultant du pompage est le riz. Les autres spéculations sont le blé, l'oignon, le gombo, la niébé, l'anis, le cumin, le tabac, le mil, le sorgho, la pomme de terre, des légumes, etc.
- (14) Le niveau de mécanisation reste faible en raison de la taille des exploitations. Dans le cadre de la post récolte il y a des expériences de batteuses et décortiqueuses.
- (15) Les chaumes de riz et résidus de récolte servent à l'alimentation des animaux. Le programme ne fait pas de cultures fourragères. Toutefois, les eaux de drainage permettent la régénération des plantes fourragères telles que le bourgou.
- (16) Le Programme s'intègre dans la politique de la promotion de l'irrigation de proximité qui fait partie de la politique agricole au Mali. La stratégie nationale pour la petite irrigation est définie dans le cadre du PNIP, à lequel IPRODI/ Programme Mali-Nord donne un appui et fait partie intégrante.
- (17) Au Mali, l'agriculture occupe une place stratégique importante du fait du poids de sa population active et de son importance pour l'économie nationale. La faible utilisation des eaux de surface et la faible diversification de la production sont des contraintes majeures. L'accroissement durable des revenus agricoles est, par conséquent, fondamental pour la réduction de la pauvreté au Mali.
- (18) L'IPRODI /Programme Mali-Nord prend en compte que la production agricole souffre de la faiblesse des précipitations et de leur caractère aléatoire. Afin de faire face à ces inconvénients climatiques dans la vallée du fleuve Niger, le Programme a introduit une motopompe adaptée aux conditions sahéliennes. Ainsi, le Programme a contribué à la lutte contre la désertification vers le sud du pays.

1.2 Financement

- (19) Le Projet est approvisionné par deux financements d'un montant de 22 millions d'euro jusqu'à 2019 : BMZ N° : 2020 61 588, financement canadien pour les activités dans la région de Mopti par l'intermédiaire de la KfW Entwicklungsbank, et BMZ N°BMZ 2013 67 382, financement allemand pour les activités à Tombouctou. Un nouveau financement allemand à hauteur de 24,5 millions d'euros pour les années 2018 à 2020 est en cours de préparation.
 - La Convention séparée du 11 février 2015 prévoit une durée de cinq ans (2015-2019) avec un financement de 19.335.271 dollars canadiens pour IPRODI/ Programme Mali-Nord (BMZ N° : 2020 61 588) pour la région de Mopti.
 - Afin de cofinancer l'enveloppe canadienne au Programme, une Convention séparée pour 8.000.000 euros a été signée le 11 avril 2016 (BMZ 2013 67 382) pour financer des aménagements dans la Région de Tombouctou en 2016 et 2017 puisque la coopération canadienne ne s'y engagera plus.

1.3 Zone d'intervention

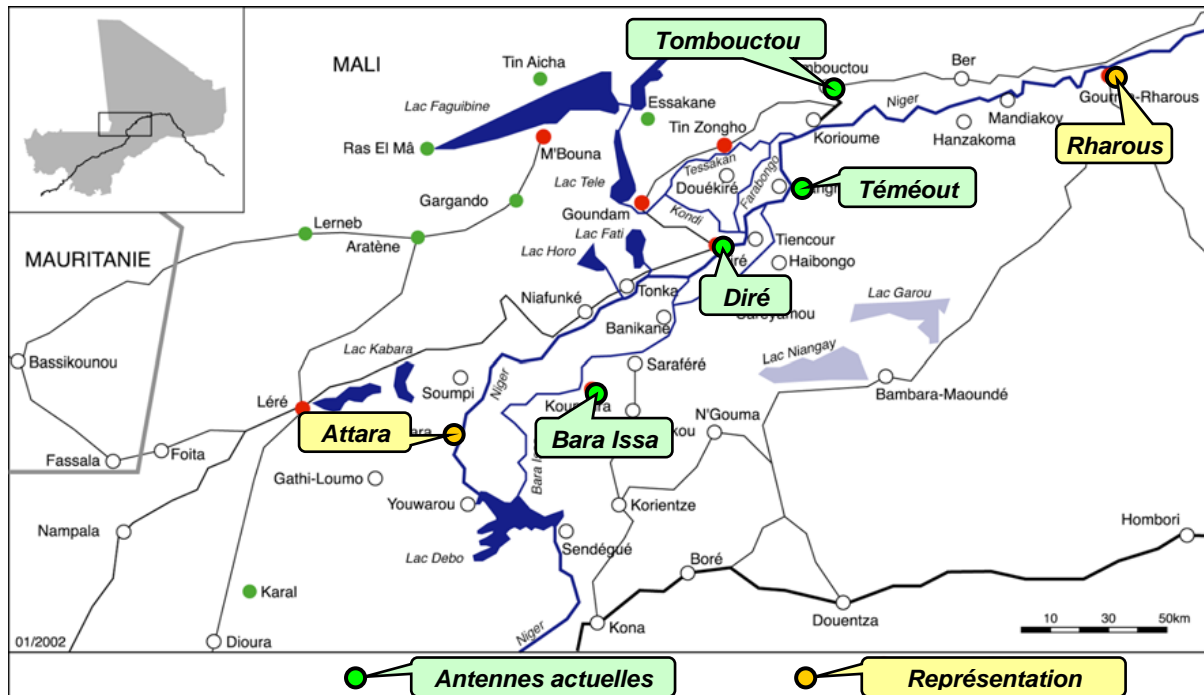


Figure 1 : Zone d'intervention d'I PRODI / Programme Mali-Nord

- (20) Cette carte détaillée visualise la zone d'intervention du Programme dans les régions de Mopti et Tombouctou, la zone dite inondée, celle comprise entre la sortie du Lac Debo et le cercle de Rharous. Il s'agit de 44 communes pour une population de 546.000 habitants.
- (21) Les aménagements sont exécutés aux terrains plats en bordure du fleuve ou de ses affluents et défluent (PIV) et de dépressions qui sont approvisionnées par la crue du fleuve ou ses affluents (mares).

1.4 Structures et rôles institutionnels

- (22) La responsabilité directe pour la coordination et la réalisation quotidienne d'I PRODI/ Programme Mali-Nord est confiée par le Ministère de l'Agriculture à l'Unité d'Exécution (UE) installée à Bamako (gestion à distance en vue de la situation sécuritaire dans la zone d'intervention), avec quatre antennes et deux représentations dans la zone d'intervention. L'UE est cogérée par le Coordinateur de l'Equipe de l'Ingénieur-Conseil et le Coordinateur National.
- (23) Depuis le début, le Programme Mali-Nord s'est doté d'un comité réservé aux personnes ancrées dans la zone d'intervention, y compris au sein de la population. Dans le souci de rassurer les différentes communautés de sa zone d'intervention, le Programme a demandé à certains des notables originaires de la zone d'intervention, acceptés par leur communauté respective, toutes ethnies confondues, de lui servir d'instance consultative. Il s'agit, pour la plupart, d'hommes ayant exercé de hautes fonctions politiques et administratives au Mali. Tous membres s'engagent bénévolement.

- (24) Le comité consultatif aide à fixer les grandes orientations du Programme, se prononce sur l'opportunité des investissements importants et veille à l'équilibre des interventions entre les communautés concernées et à l'intégration de toutes les parties prenantes. Il intervient pour le règlement d'éventuels litiges fonciers. Vis-à-vis de l'Etat et des groupes cibles, le comité consultatif veille à l'équilibre des investissements dans la zone d'intervention pour chaque campagne d'aménagement.
- (25) Les structures des collectivités territoriales (conseil communal, conseil de cercle et conseil régional) jouent le rôle de l'interlocuteur pour les aménagements hydroagricoles qui ont été mis en œuvre dans le Programme.
- (26) Les collectivités territoriales sont chargées de la gestion d'accompagnement des aménagements hydroagricoles. Pendant les ateliers de planification au Programme, les maires présentent leurs demandes pour les aménagements hydroagricoles, les bacs, les magasins de stockage. Les aménagements et les livraisons à exécuter par le Programme font partie de la planification communale (PDSEC). Toutes ces étapes s'inscrivent dans un cercle de l'année pour la planification.
- (27) Depuis 2005, le Programme base ses interventions sur une cartographie développée. Successivement, la cartographie s'est vue enrichie par un Système d'Information Géographique (SIG) qui s'est adapté au besoin du programme. Avec la coopération avec l'Université technique de Berlin depuis 2005, le SIG a été développé comme base principale pour la télédétection dans le cadre du Programme. Le système du suivi à long terme se couple depuis mars 2017 avec les images satellitaires SENTINEL II (ESA). Le transfert des connaissances et du savoir aux institutions maliens est prévu.

2 Objectifs

- (28) L'objectif principal du Projet est d'augmenter la production agricole à travers l'irrigation de proximité et d'assurer un meilleur accès au marché pour contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et à la création d'emplois au Mali.
- (29) Les produits à réaliser par le Projet pendant les cinq (05) années d'exécution (2015-2019) financées par la Convention séparée des fonds canadiens (région de Mopti) comprennent :
 - Etablissement de 80 périmètres irrigués villageois (PIV à 40 ha) et, partiellement pour les femmes, à haute intensité de main d'œuvre ;
 - Consolidation de 96 périmètres irrigués villageois (PIV à 40 ha) et, partiellement pour les femmes, à haute intensité de main d'œuvre ;
 - Aménagement de 20 mares et à haute intensité de main d'œuvre ;
 - Consolidation de 20 mares et à haute intensité de main d'œuvre ;
 - Construction de trois (03) magasins de stockage ;
 - Fonctionnement du fonds fiduciaire couvre ses frais par les revenus (intrants et autres produits agricoles) ;
 - Livraison de pompes à moteur et des intrants et premier équipement en fonds d'exploitation pour la première saison de labours.
- (30) Par ces activités, il est prévu d'achever les indicateurs suivants pour le financement BMZ 2020 61 588 : La production de 23.800 tonnes de riz sur de nouvelles infrastructures d'irrigation (16.000 tonnes sur les PIV et 7.800 tonnes sur les mares) et de 21.000 tonnes de riz sur les infrastructures ; 10% des superficies sont attribués aux femmes.

- (31) Les produits à réaliser par le Projet pendant les deux (02) années d'exécution (2016-2017) financées par la Convention séparée des fonds allemands (région de Tombouctou) comprennent :
- Etablissement de 38 périmètres irrigués villageois (PIV à 40 ha) et, partiellement pour les femmes, à haute intensité de main d'œuvre ;
 - Consolidation de 66 périmètres irrigués villageois (PIV à 40 ha) et, partiellement pour les femmes, à haute intensité de main d'œuvre ;
 - Aménagement de 12 mares et à haute intensité de main d'œuvre ;
 - Consolidation de 18 mares et à haute intensité de main d'œuvre ;
 - Construction de deux (02) magasins de stockage (à 500 t chacun) et livraison de deux (02) bacs à perche (à 5 t chacun) ;
 - Fonctionnement du fonds fiduciaire couvre ses frais par les revenus (intrants et autres produits agricoles) ;
 - Livraison de pompes à moteur et des intrants et premier équipement en fonds d'exploitation pour la première saison de labours.
- (32) Par ces activités, il est prévu d'achever les indicateurs suivants Les indicateurs sont les suivants pour le financement BMZ 2013 67 382 : La production de 10.100 tonnes de céréales sur de nouvelles infrastructures d'irrigation (7.600 tonnes sur les PIV et 2.500 tonnes sur les mares) ; Production annuelle de 2.600 tonnes de maraîchage additionnel (pendant la contre saison) ; Génération d'un salaire journalier de 5,8 euros par jour (valeur de base 2 euro par jour) ; 10% des superficies sont attribués aux femmes.
- (33) Les neuf processus principaux d'I^{PRO}DI/ Programme Mali-Nord sont les suivants :
- a) Fourniture des pompes à moteur (avec participation financière des petits paysans), formation des techniciens chargés de la maintenance des pompes, test et installation des pompes ;
 - b) Fournitures (engrais, carburant, outils, semences, Food for Work) ;
 - c) Processus de demande pour les périmètres et les mares avec les acteurs (groupe consultatif du programme, atelier de planification, assemblées villageoises) ;
 - d) Travaux sur les périmètres et les mares avec intervention physique des paysans ;
 - e) Préparation des champs durant la saison des pluies et la contre-saison sur les périmètres et les mares avec intégration du conseil en agriculture (encadrement) ;
 - f) Fonds fiduciaires (mécanisation et trois fonds fiduciaires pour le riz en tant que barrière de spéculation) ;
 - g) Mesures d'accompagnement (fourniture de charrettes tirées par des ânes, charrues, herses, pirogues, construction de puits, construction de magasins de stockage appropriés) ;
 - h) Mise en place d'infrastructures supplémentaires (bacs, grands entrepôts de stockage, machines pour écosser le riz) ;
 - i) Suivi et évaluation (chiffre des aménagistes, intégration des autorités locales, index NDVI et photos géo-référencées, méthode du suivi en direct pour la télédétection).

3 Résultats

3.1 Résultats des activités du Projet

- (34) La signature tardive des conventions séparées (BMZ 2013 67 382 et BMZ 20261588) et les longues procédures pour l'établissement des contrats à travers des appels d'offres justifient le grand retard accusé dans la mise en œuvre des aménagements 2015 et 2016. Toutes les phases ont subi un décalage de calendrier et les conséquences pourraient jouer sur la production.
- (35) Les campagnes d'aménagement 2015 et 2016 ont été clôturées avec grand succès : en 2016, la récolte a franchi la marque de 130.000 tonnes, après 100.000 tonnes en 2015. Pendant la durée de la présente phase (2015 à fin mars 2017), une superficie totale de 3.920 ha (98 périmètres, dont cinq (05) périmètres VRES) et 16.899 ha de mares (37 mares) ont été aménagés. A ces chiffres s'ajoutent 2.880 hectares de consolidations PIV (72 périmètres) et 1.450 hectares de consolidations mares (8 mares).
- (36) Ceci inclut dans la région de Mopti (financement canadien, BMZ 2020 61 588) : l'aménagement de 65 périmètres et dix (10) mares d'une surface de 2.600 ha et de 2.237 ha, respectivement. A ces chiffres s'ajoutent 39 périmètres consolidés d'une surface de 1.560 ha et trois (03) mares consolidées d'une surface de 1.277 ha. (Le financement REAGIR BMZ 2020 61 588 a financé en 2015 toute la campagne d'aménagement soit pour les régions Mopti et Tombouctou.)
- (37) Dans la région de Tombouctou (financement allemand, BMZ 2013 67 382) : aménagement de 33 périmètres et 27 mares d'une surface de 1.320 ha et de 14.299 ha, respectivement. A ces chiffres s'ajoutent 33 périmètres consolidés avec une surface de 1.320 ha et cinq (05) mares consolidées d'une surface de 181 ha.
- (38) 133 motopompes (dont 82 sous financement canadien et 51 sous financement allemand) ont été commandés. 100 motopompes ont été remises aux bénéficiaires en août 2015 et en juillet 2016. L'arrivée des 33 motopompes pour la campagne 2017 est prévue pour mai 2017.
- (39) Pour la promotion du maraîchage au Delta intérieur, 40 motopompes 1 cylindre pour les périmètres maraîchers ont été remises aux bénéficiaires (associations des femmes) en février 2017, dont six (06) financées par la coopération canadienne et 34 sous financement allemand. Au total, le Programme compte sur 320 ha additionnels qui seront aménagés dans le cadre du maraîchage femmes.
- (40) Les aménagements de petits magasins et puits sur les périmètres et la fourniture de charrettes, charrues et pirogues (subventionné de 50% par le Programme) pour tous les périmètres et mares nouveaux et consolidés ont été réalisées.
- (41) Les contrats pour tous les aménagements et pour l'encadrement de la campagne agricole ont été attribués à travers des appels d'offre nationaux en 2016. En 2015, le Programme a attribué les contrats gré à gré. Les contrats pour la formation de base et le recyclage des motopompistes pour 644 périmètres ont été passés au Garage de Maintenance Agricole (GMA).
- (42) Pour la livraison des intrants (gasoil, engrais, semences), le Programme a lancé des consultations restreintes en 2015, 2016 et 2017. Malgré les livraisons tardives elles ont pu faciliter le pompage et le repiquage du riz. La semence a été fournie en juillet 2015 et 2016, le gasoil et l'engrais en août 2015 et 2016. Cette livraison a complété les livraisons de l'outillage en mars 2015 et mars 2016 pour les aménagements des périmètres et consolidations PIV.

- (43) Dans le cadre de l'initiative SEWOH, le PASSIP-Résilience a exécuté la fourniture des intrants aux périmètres sélectionnés et dix (10) motopompes pour les sites maraîchers (PPM). Suite aux réunions avec les responsables du PASSIP, les coordonnées GPS ont été fournies. Après analyse de ces coordonnées et à travers les procédures administratives, I^PRODI/ Programme Mali-Nord peut s'engager à réhabiliter environ 20 périmètres après les avoir analysés à travers le système de l'évaluation interne. Pour la campagne d'aménagement 2017, le financement n'a pu tenir en compte que sept (07) périmètres.
- (44) Dans le cadre de la planification de la campagne 2017, des équipes organisées par I^PRODI/ Programme Mali-Nord ont visité des périmètres SEWOH en novembre/décembre 2016. Il s'est avéré, en présence des maires, des services étatiques, des comités de gestion pour les périmètres, que très peu de livraisons effectuées par le PASSIP/ SEWOH sont disponibles. I^PRODI/ Programme Mali-Nord a obtenu la non-objection de la KfW pour une deuxième livraison dans le cadre des sept (07) périmètres SEWOH pour combler la lacune. Tous les constats pour la vérification de ces livraisons sont disponibles au bureau du Programme.
- (45) Le Programme n'a pas passé de commande de bacs, ni de magasins de stockage à cause des nouvelles procédures et à cause du temps limité résultant de délais multiples. Par contre, pour le deuxième semestre 2017, la passation des marchés pour trois (03) magasins de stockage pour 2.500 tonnes du riz est prévue. En sus, le Programme lancera une commande pour la construction de deux bacs d'une capacité de 5 tonnes.
- (46) Depuis le début du Programme en 1997, le nombre d'exploitants est augmenté à environ 150.000 personnes sur tous périmètres et mares aménagés (chiffres de 2016). Ils produisent pour nourrir environ 560.000 personnes (il s'agit du riz) et le reste de la production est vendu à l'intérieur du Mali et aux pays frontaliers. Le Programme a aménagé environ 22.500 ha de périmètres irrigués (soit l'équivalent de 31.512 terrains de football) et environ 60.000 ha de mares. Au total, 644 périmètres irrigués (moyenne : 40 ha avec 160 paysans) et 197 mares ont été aménagés. En moyenne, les exploitants ont récolté 5,5 tonnes/ha de riz paddy (riz non-décortiqué). Jusqu'à fin mars 2017, plus que 91.000 emplois directs ont été créés sur les périmètres ainsi que plus que 60.000 emplois sur les mares.

3.2 Mise à disposition des fonds :

- (47) Pour la période de janvier 2015 à fin mars 2017, la somme des tous les contrats pour les aménagements, encadrement, livraisons et fonctionnement s'élève à 8.932.247,82 Euro soit 5.859.170.483 FCFA sans le frais du consulting.